

Le Collège perd des élèves au profit de l'apprentissage

Les inscriptions au Collège sont en recul. Les élèves les plus fragiles sont découragés par le récent durcissement du règlement et se lancent à la place dans la voie professionnelle

Aurélie Toninato

L'essentiel

● **Collège** Le nombre d'élèves qui entrent au Collège lundi est moins important que prévu, annonce le Département de l'instruction publique. Certains jeunes privilégient désormais les filières d'apprentissage.

● **Spécialisé** Trois projets pilotes vont démarrer. Ils visent à mieux intégrer dans des classes ordinaires des élèves à besoins éducatifs particuliers ou handicapés.

● **Effectifs** Près de 73 000 élèves reprennent l'école lundi, encadrés par environ 7000 enseignants.

Lundi, 73 000 élèves prendront le chemin de l'école. Et d'après la conférence de presse donnée hier par la cheffe du Département de l'instruction publique (DIP), Anne Emery-Torracinta, la rentrée scolaire devrait se faire la bouche en cœur. La magistrate a annoncé que, malgré les coupes budgétaires imposées au DIP et vingt postes d'enseignants en moins au Cycle, les conditions d'enseignement ne seront pas prétéritées. Que malgré 694 élèves supplémentaires, les classes au primaire ne débordent pas (*lire l'encadré*). Que le projet d'école inclusive - l'intégration d'enfants à besoins éducatifs particuliers dans les écoles dites ordinaires - poursuit sa progression, malgré ses budgets suspendus au bon vouloir de l'Etat.

Autre bonne nouvelle: les inscriptions dans la filière professionnelle sont en hausse. La preuve par les chiffres: le nombre d'inscrits pour la rentrée au Collège et à l'Ecole de culture générale (ECG) est inférieur aux estimations du DIP, soit 116 élèves de moins au Collège et 137 à l'ECG. Ces jeunes se sont plutôt dirigés vers l'Ecole de commerce. L'apprentissage séduirait-il enfin les Genevois?

Le Collège «élitiste» fait peur

Pour Anne Emery-Torracinta, le travail de promotion commence à porter ses fruits. Mais pas seulement. L'explication réside surtout dans les modifications du règlement du Collège. Pour rappel, les élèves issus de la section Langues vivantes et communication (LC) doivent désormais avoir une moyenne générale de 5, au lieu de 4,8, pour entrer au Collège. Ensuite, toujours l'an passé, le DIP a décidé de limiter le nombre de redoublements et de passages par dérogation durant les années de Collège. Cela afin de réduire les interruptions de parcours et d'améliorer le système. Les exigences pour passer d'une année à l'autre ont également été rehaussées.

Des mesures dénoncées par les syndicats et par des associations d'élèves, qui ont dénoncé une «élitisation» du Collège. «Ces changements ont mécaniquement entraîné une baisse d'inscriptions au Collège, analyse Sylvain Rudaz, directeur général de l'enseignement secondaire II. Les élèves les plus fragiles ont renoncé à se lancer dans cette voie par sécurité. Ils ont privilégié l'Ecole de commerce où le pronostic de réussite est plus élevé, où le spectre de l'échec est moins grand et la

formation pour l'obtention d'un Certificat fédéral de capacité (CFC) à plein-temps est plus courte (*ndlr: trois ans*).» A ajouter encore que, dès la rentrée, les élèves en échec à l'issue de la première année du Collège pourront désormais passer directement en deuxième année de l'ECG, moyennant la réussite d'examens. Septante-sept élèves se sont inscrits pour profiter de cette passerelle.

Du côté des syndicats, on regrette que «l'accès au Collège ait été rendu plus difficile». «On a découragé des jeunes, on les empêche de tenter ce cursus!» déplore Marzia Fiastrri, membre du bureau de l'Union du corps enseignant secondaire genevois (UCESG). Sylvain Rudaz réfute: «Certes, cela a empêché quelques élèves d'entrer au Collège. Mais à la place, ils intègrent une formation qui leur offre d'excellentes perspectives, en obtenant plus rapidement un titre qui leur permet d'accéder aux passerelles, donc aux Hautes écoles voire à l'Université.»

Quid de la baisse d'inscriptions à l'ECG? «Nous avons rouvert des classes préparatoires à l'Ecole de commerce pour accueillir des jeunes attirés par la filière professionnelle mais qui ne parvenaient pas à entrer en première année et se tournaient alors vers l'ECG, sans réel projet», relève Sylvain Rudaz. Il conclut: «Ces modifications d'inscriptions indiquent un début de changement de paradigme, et il est vraisemblable que cette tendance continue de s'accroître.»

L'apprentissage sur la vague

Autre nouvelle: le nombre d'apprentissage proposé par les entreprises est en hausse, atteignant 2376 places, soit près de 200 de plus par rapport à 2014. «C'est le résultat d'une importante promotion et d'une meilleure sensibilisation auprès des parents d'élèves mais aussi des entreprises, notamment des multinationales», indique Grégoire Evéquoz, directeur gé-

ral de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC). Néanmoins, 638 places n'ont pas encore trouvé preneur. «Certains contrats ne sont pas encore signés, répond le directeur. Mais la campagne de recrutement se termine mi-octobre et alors il ne reste généralement que 100 à 200 places non pour-

connus, comme l'industrie des machines.»



**Lire l'éditorial
en page une:**

«Une rentrée sereine, épisode II»



**Consultez
notre dossier sur**

www.dip.tdg.ch



Face aux journalistes, de gauche à droite: Didier Bonny, directeur de l'école de Champs-Frêchets, Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat en charge du DIP, Marianne Frischknecht, secrétaire générale, et Pierre-Antoine Preti, porte-parole du département. GEORGES CABRERA

L'enseignement spécialisé en point de mire

● Comme l'an passé, la cheffe du Département de l'instruction publique (DIP), Anne Emery-Torracinta, a organisé sa conférence dans une école, cette fois à Champs-Fréchets (Meyrin). Comme l'an passé, elle a abordé sa thématique de cœur: l'école inclusive. Soit l'intégration dans des classes de l'école ordinaire d'élèves à besoins éducatifs particuliers ou handicapés. Un projet pilote démarre cette rentrée dans trois écoles primaires - dont Champs-Fréchets - pour optimiser les mesures de soutien aux élèves en difficulté et prêter main-forte aux enseignants. Des équipes pluridisciplinaires composées de maîtres spécialisés, d'éducateurs, de psychologues, de logopédistes et d'infirmiers seront constituées dans ces trois écoles. D'autres expériences sont déjà menées dans plusieurs établissements. Le DIP fourmille de projets mais leur concrétisation dépendra des budgets que l'Etat lui octroiera. «Nous menons une

politique de petits pas, l'idée est de mettre chaque année de plus en plus de moyens, précise la conseillère d'Etat. Mais certaines mesures peuvent être instaurées sans moyens supplémentaires, grâce à des réallocations de ressources ou en transférant une classe du spécialisé dans une école ordinaire et en créant des ponts entre elles.»

Autres points abordés: l'organisation de la rentrée au cycle d'orientation, sur fond d'économies. Vingt postes d'enseignants ont été supprimés. «Cela a entraîné une diminution du taux d'encadrement, admet la magistrate. Mais les maxima réglementaires en termes de nombre d'élèves par classe sont respectés.» Le syndicat des enseignants, lui, est moins angélique. «La réduction linéaire de 1% demandée au DIP équivaut à environ 50 postes de maîtres, note Salima Moyard, présidente du syndicat des maîtres du cycle (Famco). Vingt postes ont été supprimés

au Cycle, il absorbe donc à lui seul 40% des économies demandées au DIP! Certes, on reste encore dans les effectifs réglementaires. Mais on a bourré les classes et ce ne sont plus des conditions optimales d'enseignement.» Pour «bourrer» les classes, une centaine de déplacements forcés d'élèves ont été nécessaires; la moitié ont été exilés dans une autre école en cours de cursus. Mais ces déplacements ne sont pas plus nombreux qu'en 2014, assure le DIP.

Du côté du primaire, la moyenne du nombre d'élèves par classe et le taux d'encadrement sont similaires à ceux de l'an passé, malgré une forte hausse d'effectifs: +694 élèves. Une stabilité qui s'explique notamment par l'engagement d'une quarantaine de professeurs. Enfin, dans l'enseignement spécialisé, au moins 26 jeunes âgés de 18 à 20 ans doivent rester dans les institutions destinées aux mineurs, faute de places dans le secteur adultes. **A.T.**

La rentrée en chiffres

Ce lundi, près de 73 000 élèves reprendront le chemin de l'école. Ils sont 694 de plus que l'an passé au primaire et 159 de plus au secondaire II. En revanche, le nombre d'élèves est en baisse au Cycle d'orientation (-65). Les élèves seront encadrés par 7018 enseignants. Trente-huit postes de professeurs

supplémentaires ont été créés au primaire et tout autant au secondaire II. Le Cycle, en revanche, perd vingt postes. Les établissements du primaire ont subi une réorganisation et leur nombre passe de 73 à 58, regroupant au total 164 écoles. Le Cycle d'orientation compte vingt établissements et 27 pour le secondaire II. Enfin, l'enseignement spécialisé

comprend 53 institutions et dix-sept regroupements de classes spécialisées. Le coût complet par élève se chiffre à 15 776 fr. au primaire, 25 687 fr. au Cycle, 22 332 au secondaire II et 16 018 pour les filières professionnelles en mode dual (l'élève travaille en entreprise et suit des cours à l'école). **A.T.**